

APPUI AUX TERRITOIRES

À Oncy-sur-École

Repenser l'aménagement de la Grande Rue sur l'ensemble de sa largeur

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune dans sa réflexion autour des nouvelles mobilités, des nouveaux usages et de l'identité de sa Grande Rue.



Afin de réduire la vitesse des automobilistes, la mairie d'Oncy-sur-Ecole souhaite repenser les mobilités douces sur sa Grande Rue.
Action menée entre 2022 et 2023



Le point de départ

Début 2022, le maire d'Oncy-sur-École souhaite réaménager sa Grande Rue, une départementale (D948) traversant la commune sur toute sa longueur. La commune se fait accompagner dans un premier temps par un AMO, avec qui elle réfléchit sur le passage d'une piste cyclable, puis par le

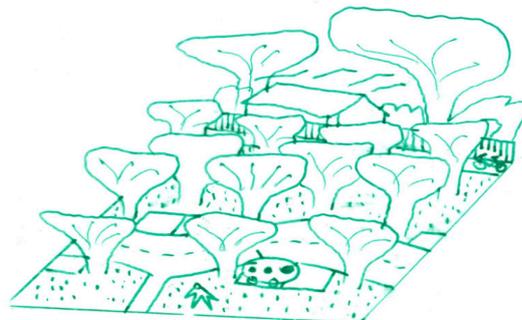
Conseil départemental avec lequel elle échange autour du stationnement et de la réduction de la vitesse des voitures. Par la suite, la commune décide de faire appel au CAUE de l'Essonne afin de repenser l'identité de cet axe, en favorisant sa connexion aux paysages boisés et aux jardins de pavillons.

L'objectif de la mission CAUE à Oncy-sur-École

L'accompagnement par le CAUE, en adéquation avec les attentes de la commune, vise à interroger et à proposer des premières recommandations et des premières pistes d'actions à mettre en place autour de la départementale, et notamment de ses éléments d'accroches :

- autour des entrées de ville,
- des intersections,
- des équipements publics,
- des longues sections de routes,

Le CAUE fait émerger des pistes d'aménagements pouvant servir de supports d'échanges pour la transformation de la D948.



Objectifs visés : réduction de la voirie, création de stationnements et densification de la végétation pour réduire la vitesse des voitures.

Le déroulé

À l'automne 2022, un atelier de terrain a été réalisé avec le maire d'Oncy-sur-Ecole. Cet atelier a été organisé sous la forme d'une marche, de la mairie à l'entrée de ville avec Milly-la-Forêt. Il a ouvert le dialogue autour des problématiques existantes de la Grande Rue, le manque de mobilités douces, le caractère dangereux de cette voie, les aménagements existants trop urbains, le stationnement gênant sur les trottoirs... Il a permis d'identifier des sites, des points d'accroches, pouvant porter de nouveaux aménagements, répondant aux problématiques de la commune.

Début 2023, à partir des éléments échangés lors du dernier atelier et du diagnostic paysager de la Grande Rue et de ses abords, le CAUE 91 a réalisé un carnet de recommandations d'aménagements de la D948. Il se concentre sur des secteurs clés de la départementale pour engager sa transformation :

- les équipements publics,
- les espaces enherbés,
- les entrées de ville,
- le parvis de la mairie,
- les places de stationnement,
- les intersections,
- les passages piétons.

Ce carnet de recommandations interroge ces lieux avec de nouvelles stratégies végétales (relier la ville d'Oncy-sur-École à ses franges boisées, accueillir la biodiversité), de nouveaux revêtements de sol (délimiter les

mobilités, réduire la vitesse des automobilistes), de nouveaux usages (mobilités, découverte de la végétation, rencontre et rassemblement).

Pour chacun de ces sites, le carnet présente différentes réflexions et orientations d'aménagements. Il présente également des leviers d'actions possibles pour transformer la Grande Rue : désimperméabilisation et réduction de la voirie, création de places de stationnement, densification de la végétation... Avec, à la clé, des effets potentiels tels que la réduction de la vitesse des voitures, la création d'un nouveau milieu dans la commune, une biodiversité mieux accueillie...

Ce carnet de recommandations propose une vision d'ensemble sur la Grande Rue d'Oncy-sur-École. Il sert de socle de référence et permet déjà à la commune d'engager certains aménagements, notamment ceux qu'elle a identifiés comme prioritaires, et pour lesquels elle va faire appel à une maîtrise d'œuvre paysagiste. Le passage à l'action est ainsi amorcé.



Plan-séquence des orientations paysagères pour la Grande Rue.

CAUE+

- Élargir le périmètre de réflexion.
- Repenser la ville au travers des mobilités.
- Formuler des leviers d'actions possibles.
- Organiser des ateliers terrain.

